

Heureuse méprise

Autor(en): **Datin, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

son corset, afin de laisser à l'estomac tout son jeu. Il se trouve, qu'ainsi taillé, le corset donne à la taille une perfection tout à fait imprévue. C'est une révélation. La saillie du ventre est effacée; les hanches, libres, gardent un dessin pur; la gorge ne se produit pas brutalement. C'est un chef-d'œuvre, et l'on place là-dessus une ceinture qui ne plisse d'aucun côté. Au reste, le corsage tout entier s'applique sans défaut sur une taille gracieuse et surtout normale. »

L'incoura et sa serveinta.

Vo sèdès que lè z'incoura n'ont min dè pernettès, po cein que l'ao z'est dèfèindu d'allà contà fleurette, dè sè marià et d'avai dè la marmaille. Pourquoi? Nion ne vao lo savai ào justo.

Sont don d'obedzi d'avai quoqu'on po l'ao preparà la medzaille et teni ào proupro pè l'hotò, kà cliào dzeins d'égglise ne sè tsaillont pas d'eimpougna la remèsse, maniysi la patta d'èze, pllioumà lè truffès et fotemassi déveron lè mermitès; assebin sè tignont d'ài serveintès po fèrè tot cè commerce.

Se poivont pi ein eingadzi d'ài dzouvenès et galèzès, cein n'aodrài onco papi tant mau, kà cein fà bin dè pe plliési dè v'airè 'na galèza frimousse que n'a villha potta tota refregnia; m'ài cein l'ao z'est assebin dèfèindu d'èin preindrè dè cliào que n'ont pas passà cinquanta et n'y a don pas mèche, à meïn dè fèrè coumeint cé dzouven'incoura que vè vo derè:

L'avai on dzo la vesitè dè Monseigneur l'évêquo et stusse ein eintreint à l'hotò ne fut pas mau èbahi dè v'airè duès dzouvenès lurenès ein ford'ài bllianc, avoué d'ài galèzès frimousses et d'ài z'aceroche-tien, et qu'ètion totès accouaïtiès après lè mermitès.

« Ah! l'est d'insè! sè peinsè l'évêquo, atteinds t'è vai! » Et quand l'uront medzi la soupa, ye desè à l'incoura:

— Yè on bliami à vo fèrè, kà vo z'ài man-quà ài ragllo dè noutrà religion ein pregneint deïn voutra tiura d'ài serveintès que n'ont pas cinquante ans et vo z'allà mè fèrè lo plliési dè lè z'espèdiyi à vo vito se vo ne volliài pas vo z'attirà oquiè d'autro!

— M'ài, Monseigneur! crayo que n'è rein à mè reprodzi, et ye sè pràò que no z'est dèfèindu d'avai d'ài serveintès pe dzouvenès què cinquante ans!

— Et bin! est-te cein que vo fèdès?

— M'ài, Monseigneur, y'èin è duès dè vingte-cing, cein ne fà-te pas lo compto? C. T.

Buvons-le quand même.

Le vin de 1896 — tout le monde en covient — est décidément de qualité médiocre.

C'est égal, buvons-le quand même. Nous savons au moins que s'il ne réunit pas les conditions qu'on recherche ordinairement dans les produits de nos coteaux, il en est l'enfant légitime.

Il a du reste le mérite de se vendre à un prix qui fera une heureuse concurrence à ces affreuses et démoralisantes boissons sur lesquelles se rabattent tant de gens lorsque le vin n'est plus à la portée de leur bourse.

Et d'ailleurs, quelle qu'en soit la qualité, n'est-il pas infiniment préférable et plus sain que tous les vins fabriqués ou frelatés qui nous arrivent d'année en année plus nombreux?...

Non, le peuple vaudois ne doit jamais se désaffectionner de ses propres vins. Dans le cas contraire, ce serait une parcelle de solidarité qui s'en irait. En effet, cette solidarité dans la consommation des vins du cru, outre qu'elle a un caractère éminemment patriotique, a encore pour résultat de maintenir une

bienfaisante cohésion entre tous les habitants de la famille vaudoise.

L'usage habituel et raisonnable du vin du pays exerce, quoiqu'on en dise, une sérieuse influence sur ses habitants, sur leur économie physique d'abord, puis, sur leur caractère, leur esprit, la direction de leurs pensées. Et si les mêmes causes produisent les mêmes effets, tous ceux qui se désaltèrent à la même coupe, qui retrempent leurs forces à la même source, doivent avoir une affinité bien plus grande que les transfuges qui s'en vont demander leurs cordiaux aux quatre vents des cieux.

Autrefois, quand nous ne buvions que nos vins, nous montrions une bienveillance universelle, de la cordialité dans l'accueil, une facilité de liaison qu'on rencontre beaucoup moins fréquemment.

On nous répliquera sans doute qu'il y a des Vaudois qui ne boivent que de l'eau et qui sont des modèles d'urbanité et de savoir-vivre. Cela n'infirme en aucune façon notre manière de voir, car il est probable que ces abstinents ont eu un père, un grand-père, un aïeul qui buvait du vin. Les vertus qu'ils ont, ils les doivent à ce phénomène physiologique qu'on appelle atavisme: un héritage lointain de bonnes qualités.

Car il est incontestable que le vin rend bon, généreux, aimant; qu'il délie les langues, enhardit les timides, console les affligés, rapproche les cœurs.

Nos vins ont toutes ces qualités. Et pourtant plusieurs les délaissent. Pour boire quoi? Des liquides de toutes les provenances et surtout de provenances suspectes. La France, la Hongrie, l'Espagne, l'Italie, la Sicile, la Grèce, l'Algérie, l'Amérique, nous envoient des vins blancs et des vins rouges plus ou moins authentiques, plus ou moins réels, plus ou moins sincères.

En général, on se livre sur ces nectars exotiques à toute espèce de travaux, à tous les genres de manipulation.

On les allonge, on les étend, on les mélange, on les dilue, on les colore, on les raffermi, on les remonte et on finit par en tirer un vin qualifié « bonne côte, » agréable à l'œil, mais sans chaleur, sans arôme et sans relief; un vin qui au lieu de faciliter la digestion, s'infiltre sournoisement dans notre estomac, sans procurer à celui qui le boit aucune des jouissances, aucun des bénéfices qu'on pensait pouvoir lui demander.

Et encore, si l'on s'en tenait là. Mais on avale bien d'autres choses.

La consommation de l'eau-de-vie, c'est-à-dire du trois-six coupé d'eau, a augmenté dans des proportions effrayantes. C'est l'ivresse à bas prix, l'abrutissement au rabais. Et ces liqueurs moins banales qu'on décore du nom de cognac, rhum, kirsch, ne sont le plus souvent, dans les qualités ordinaires, que d'affreux coupages à peine déguisés.

Dans une période d'années où le vin fut rare et cher, on vit se produire des liqueurs, des boissons économiques, moitié cidre, moitié tisane, dans lesquelles il entrait des pommes, des raisins secs, des racines, du vinaigre, de l'alcool, de la mélasse, que sais-je? Des boissons à faire dresser les cheveux!

Nous estimons que la question nationale de l'influence d'une bonne récolte de vin sur le bien-être moral et physique des citoyens, est un point qui devrait solliciter l'attention des penseurs.

Victor Borie disait aux Français:

Dis-moi ce que tu bois, je te dirai qui tu es.

Et nous, Vaudois, quand nous aurons repris totalement l'habitude de boire nos vins, quand nous aurons chassé tous les faux prophètes et les marchands d'orviétan, que nous aurons repris notre part au grand soleil du bon Dieu,

nous pourrons répéter avec reconnaissance et comme des enfants gâtés: *Il n'y en a point comme nous!*

Heureuse méprise.

Dans le Bocage normand, aux confins du Mortainais, dans l'une des communes de cet arrondissement dont nos lecteurs nous permettront de taire le nom, l'hiver dernier s'est passée cette véridique histoire.

Dix-neuf ans, blonde, de grands yeux étonnés, un gentil petit nez à la Roxelane menaçant le ciel, une bouche mutine et un menton à fossette, Augustine Bernard était un beau brin de fille.

Jolie, elle le savait bien, et, comme dans la chanson, elle aimait qu'on le lui dise, se complaisant fort aux propos d'amoureux?

Oh! ceux-ci très nombreux, car, outre ses charmes capiteux, Augustine possédait quelques arpents de terre recueillis dans la succession de sa mère.

A la campagne, moins encore qu'à la ville, on n'est insensible à l'argent.

Les demandes succédaient donc aux demandes, mais le papa Bernard faisait la sourde oreille, déclarant à tout venant qu'il n'accorderait la main de sa fille à personne avant ses vingt-et-un ans révolus.

— Elle a bien le temps de se mettre en ménage, avait-il coutume de répéter. Sottise de se marier à son âge... Qu'elle profite donc de ses beaux jours!

Paroles de vieillard, bonnes tout au plus à consoler un laideron, sans le moindre prétendant, mais de nulle influence sur l'esprit éveillé d'Augustine.

Parmi les plus empressés à lui plaire, Pierre Le Prieur avait su trouver le chemin de son cœur et opérer sur son caractère une complète métamorphose. Forgeron assez habile, probe et honnête, bien décomplé, la lèvre rieuse, il avait certes l'étoffe d'un bon mari, mais de fortune point. Or, si, pour Augustine, ce fait paraissait quantité négligeable, par contre, son père pensait tout autrement.

— Jamais je ne donnerai ma fille à un gueux, avait-il dit, quand on lui causa des intentions matrimoniales de Le Prieur.

Et, il défendit à Augustine de parler dorénavant au jeune homme.

Ingrat toujours le rôle de Bartholo, et réservant parfois bien des surprises. Capidon est un si rude adversaire! Son ingéniosité, rarement en défaut, se rit des obstacles, et le papa Bernard, peu au courant des ruses féminines, croyait encore à l'efficacité de ses menaces, lorsque l'amoureux était déjà dans la place!

Le hasard, ce merveilleux metteur en scène, se chargea de lui dessiller les yeux.

Contre son ordinaire, le mercredi 28 janvier, — nous précisons, — M. Bernard, un peu souffrant, avait envoyé sa fille au marché de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Vers dix heures, le facteur rural apparut à sa porte:

— Une lettre pour mademoiselle Augustine, monsieur Bernard.

— Ah! Elle est absente, mais je la lui remettrai à son retour... Un verre de cidre, facteur, ou une goutte de blanche?

— Un verre de cidre, monsieur Bernard. Il est si bon cette année!

— Oui, et pas une pinte d'eau dans le mien.

Le facteur à peine disparu, sans aucune hésitation, le bonhomme ouvrit l'enveloppe, en retira le papier et lut:

« Chère bien-aimée.

» J'apprends à l'instant que votre père assistera, dimanche soir, au banquet des conseillers municipaux de la commune.

» Si nous profitons de son absence pour nous voir et causer de nos projets de mariage?

» M. Bernard devant aller demain, suivant son habitude, au marché de Saint-Hilaire, vous serez sûrement seule à la maison lors du passage du facteur; par conséquent, nul danger de vous écrire.

» Dimanche, j'arriverai vers sept heures chez vous, et, pour éviter tout fâcheux contre-temps, je frapperai doucement à la vitre la plus proche de la porte d'entrée.

» Quel bonheur, lorsque vous viendrez m'ouvrir!

» Je vous aime de tout mon cœur, et permettez-moi, chère adorée, de vous embrasser sur vos jolis yeux.

» PIERRE LE PRIEUR. »

Les sourcils froncés, l'œil dur, M. Bernard relut une seconde fois la missive.

Nul doute, les jeunes gens se voyaient en cachette.

— Tiens... tiens... tiens... la petite rusée... Je n'aurais jamais cru cela d'elle.

Et, songeant à l'amoureux:

— Oh! toi, mon gaillard, halte-là... A nous deux maintenant, et rira bien qui rira le dernier, ajouta-t-il avec un malicieux sourire sous sa moustache.

Puis, tranquillement, il fourra lettre et enveloppe dans sa poche, et, à son arrivée, n'en souffla mot à sa fille.

Durant la fin de la semaine, même silence.

Déplorable coïncidence, le samedi soir, son jeune apprenti, en levant une lourde barre de fer, la laissa maladroitement tomber sur le pied de Le Prieur!

Douleur très vive et gonflement immédiat de l'articulation; par suite, cessation du travail et obligation de se coucher.

Le lendemain, quand l'auteur involontaire de l'accident vint voir le blessé, il le trouva au lit, fiévreux, dans l'impossibilité de se lever, encore moins de marcher.

Comme l'apprenti se désolait, s'excusant de son mieux, Pierre coupa court à ses jérémiades:

— Ne prends pas tant de chagrin et parons au plus pressé... Veux-tu me rendre un signalé service?

— Ah! de grand cœur.

Le jeune homme lui confia alors son embarras, réclamant le secret, et le pria, à l'heure dite, d'aller rassurer sa fiancée et lui fournir l'explication de son absence.

— Je puis compter sur ta discrétion absolue? ajouta-t-il sous forme de conclusion.

— Je serai muet comme une carpe.

Fidèle à sa promesse, par une nuit noire, l'apprenti forgeron s'achemina vers la demeure du conseiller municipal. Marchant à pas de loup, il s'approcha silencieusement de la fenêtre et, suivant la consigne, frappa deux petits coups à la vitre.

Aussitôt la porte s'ouvre et notre homme reçoit une volée de bois vert si vigoureusement appliquée qu'il en fléchit les genoux et roule sur le sol!

Malgré les cris du malheureux, abasourdi et incapable de résistance, Martin bâton marchait toujours! Sans l'intervention d'Augustine, accourue à son secours, Bernard l'eût peut-être assommé!

A la lueur de la chandelle, quelle ne fut pas la stupefaction du père courroucé en ne reconnaissant pas Le Prieur!

Blessé, couvert de sang, l'apprenti forgeron regagna clopin-clopat son domicile; mais, stylé par son patron, loin d'accepter les excuses le lendemain, il parla de porter plainte.

Sous la menace d'un procès en police correctionnelle, changement de visage du bonhomme. Mettant à profit sa terreur du tribunal et la peur d'un jugement infamant, le battu lui posa sur-le-champ ses conditions:

— Ou votre consentement au mariage de votre fille avec Pierre, ou dénonciation au procureur de la République! A votre choix!

Enfermé dans ce dilemme, ému par les ardentes supplications de son unique enfant, par son déluge de larmes, le bonhomme allait céder, quand l'avarice du paysan normand reprenant son empire:

— Tu n'exigeras pas de dot de ma part et tu te contenteras de la fortune actuelle d'Augustine? demanda-t-il à Le Prieur, mandé exprès par lui dans sa maison.

— Oui. Votre argent est le cadet de mes soucis... J'aime votre fille pour elle-même.

Un éclair de joie brilla dans les yeux du fin matois, qui continua d'une voix attendrie:

— Et, tu me promets de la rendre heureuse?

— Je vous le jure.

— Alors, embrasse ta femme...

Les deux amoureux tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Quant à toi, mon garçon, ajouta-t-il en s'adressant à l'apprenti qui apparaissait sur le seuil de la porte, sans rancune et je ne t'en veux nullement...

— Comment...

— Eh! oui... Pas trop mal imaginée votre petite comédie... car, sûrement, elle a été machinée entre vous deux... Dame! mon ami, elle a failli tourner mal pour toi... Mais te voilà sur pied, bien dispos, et tout est bien qui finit bien... Augustine, dans quelques années, te trouvera une femme et, en attendant, je veux que tu sois le premier garçon d'honneur de mon gendre... Va! je te le promets, nous trinquerons ferme à sa noce. Aujourd'hui, en signe de réconciliation, reste à dîner avec nous!

Un mois après, Augustine échangeait son nom contre celui de Madame Le Prieur, et la jolie forgeronne berce maintenant un bébé blanc et rose.

HENRI DATIN.

Nous publions avec plaisir les jolis vers suivants, que nous venons de recevoir.

A ma casquette de collégien!

Salut! noble relique, hélas abandonnée;

Eh quoi! je te revois, poussiéreuse et fanée,

Au fond de mon grenier;

Toi, qui suivis les pas de ma belle jeunesse,

Qui connus mes chagrins et mes jours d'allégresse,

Quand j'étais écolier!

Te souviens-tu des jours de nos grandes revues?

Des assauts sans combat, des défaites prévues,

De nos fusils trop lourds?

Et revois-tu toujours, à l'aspect pacifique,

Deluz et ses canons, Junod et sa musique,

Delisle et ses tambours?

Sauvabelin te vit, dans nos charmantes fêtes,

Faire, sans coup de feu, d'amoureuses conquêtes:

On savait ta valeur!

Mais tu connus aussi le bonheur chimérique,

Et des soupirs profonds montant de ma tunique

T'apprirent la douleur!

De ne me voir jamais le premier de ma classe,

Je te sentis souvent, désespérée et lasse,

Comprimer un sanglot!

Ces maudites versions qu'avec peine on enfante

T'ont fait connaître, hélas, à toi, pauvre innocente,

La « rate » et le cachot!

Si tu n'as pas connu le succès et la gloire,

Tu vécus de beaux jours; gardes-en la mémoire:

Je n'avais que quinze ans!

Comme moi tu vieillis, ô ma pauvre casquette,

Les yeux vers le passé, comme toi, je regrette

Cet adorable temps!

CHON.

Une statistique. — Je parcourais tout à l'heure, dit un chroniqueur parisien, le tableau comparatif des emplois vacants dans les divers services de la Préfecture de la Seine et du nombre des demandes adressées à M. le Préfet. C'est, dans la brutale simplicité de la statistique, tout ce qu'on peut imaginer de dououreusement suggestif.

En effet il n'y a pas moins de 64,797 demandes pour 1,154 vacances à prévoir.

Pour 115 places d'institutrices, il y a 6,947 postulantes.

Pour un emploi de gymnaste femme, 47 prétendantes.

Pour 18 places au Mont-de-Piété, 4,208 sollicitateurs.

Pour 72 places d'instituteurs, 1,950 postulants.

Pour 375 emplois de cantonniers, 21,582 candidats!

Notez que chacun de ces candidats se présente avec des apostilles en bonne et due forme. Tous recommandés par des députés, des sénateurs ou des conseillers municipaux! Tous convaincus, par conséquent, d'arriver bons premiers et de conquérir l'emploi sollicité.

Pour les Arméniens.

Nous avons eu le plaisir de recevoir les dons suivants, que nous ferons parvenir au Comité de secours:

Du Club de pêcheurs de Lutry, montant de son prix au concours d'embarcations illuminées, à Ter-ritet. Fr. 20 —
Les membres du C. d. P. » 30 —
La concierge du local du C. d. P. » 5 —
Mlle M. L. » 5 —
Fr. 60 —

Le roman d'un jardin est le titre d'une pièce nationale, en quatre actes et cinq tableaux, par M. Adolphe Ribaux. Une de nos meilleures sociétés d'amateurs, la *Muse lausannoise*, nous en donnera une représentation, au théâtre, mardi prochain, 17 courant. Cette représentation se recommande à tous égards. Tout y est de chez nous, l'auteur, la pièce et les interprètes. Notre devoir — devoir très agréable, d'ailleurs — n'est-il pas d'aller

les applaudir. Un prologue, dit par M. Ribaux, lui-même, et le concours de la *Fanfare lausannoise*, ajoutent encore aux attraits de cette soirée.

Billets en vente chez MM. *Tarin et Dubois*.

Boutades.

Un assez triste drôle avait l'autre jour à répondre du vol de la montre de son ami devant le tribunal d'une de nos chambres correctionnelles.

— Dites-moi, prévenu, lui dit le président qui lui croyait encore un reste d'honnêteté, est-ce que vous n'éprouviez pas un certain malaise en volant la montre de votre propre ami?

— Oh, si bien, monsieur le président, j'avais peur qu'elle ne fût pas en argent.

En correctionnelle:

Le président. — Prévenu, expliquez-moi comment vous vous êtes pris pour transporter, à vous seul, un coffre-fort aussi lourd et sans donner l'éveil?

Le prévenu. — C'est pas la peine; monsieur le président, vous ne réussirez jamais à le faire.

On a apporté à Z....., le roi des gourmands, une très belle perdrix; le lendemain, il s'empresse d'aller remercier:

— C'était délicieux! dit-il.

— Aviez-vous quelque invité?

— Nous étions deux seulement.

— Qui cela?

— La perdrix et moi.

Entre puristes:

— Il est, mon cher confrère, des expressions vraiment bien prétentieuses. Par exemple celle-ci: « Je nageais dans des flots d'harmonie. »

— En effet, il serait plus simple de dire: « Je prenais un bain de son. »

— C'est évident.

Paulard se bat régulièrement deux fois par semaine. Ce n'est pas qu'il ait un mauvais caractère, mais il est très vif. Après avoir prononcé plusieurs fois contre lui une simple amende, le tribunal y ajoute maintenant un peu de prison: deux jours, cinq jours, puis huit, puis quinze, et les geôliers commencent à le connaître.

Un des ses amis passant devant l'établissement des prisons, demande au porte-clefs:

— M. Paulard est-il ici?

— Non, il est sorti hier, répond l'homme de la geôle.

— Ah! c'est différent.

— Mais si vous voulez attendre, il ne tardera pas à rentrer.

Un jeune homme fort épris demande la main de celle qu'il aime. « Je vous l'accorde, dit avec empressement le papa, voulez-vous la mère avec? »

Sommaire du *Journal de l'Exposition*, n° du 30 octobre: A propos des produits alimentaires. — Am Schlusse. — Il matino dopo. — Les automobiles de l'Exposition. — Le service de garde de l'Exposition. — L'exposition de la maison Süsskind. — Concert d'orgue de Saint-Saëns. — Cloture de l'Exposition. — Chronique. — Gravures.

THÉÂTRE. — La représentation de jeudi a eu grand succès. L'amusante comédie de Najac et Milhaud, *Le Fiacre 117*, a été enlevée par nos acteurs. A la sortie, tout le monde était content, tous les visages souriants. — Demain, dimanche, **Roger-la-Honte**, drame en cinq actes. — Jeudi prochain, **La Mégère apprivoisée**, comédie en quatre actes d'après Shakespeare, une nouveauté pour Lausanne.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.